

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure-serree peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12X	16X	20X	24X	28X
					32X

5
GALERIE NATIONALE

—SALLE GAUCHE

L'HON. PIERRE GARNEAU

(BIOGRAPHIES)

PREMIÈRE DE LA SÉRIE

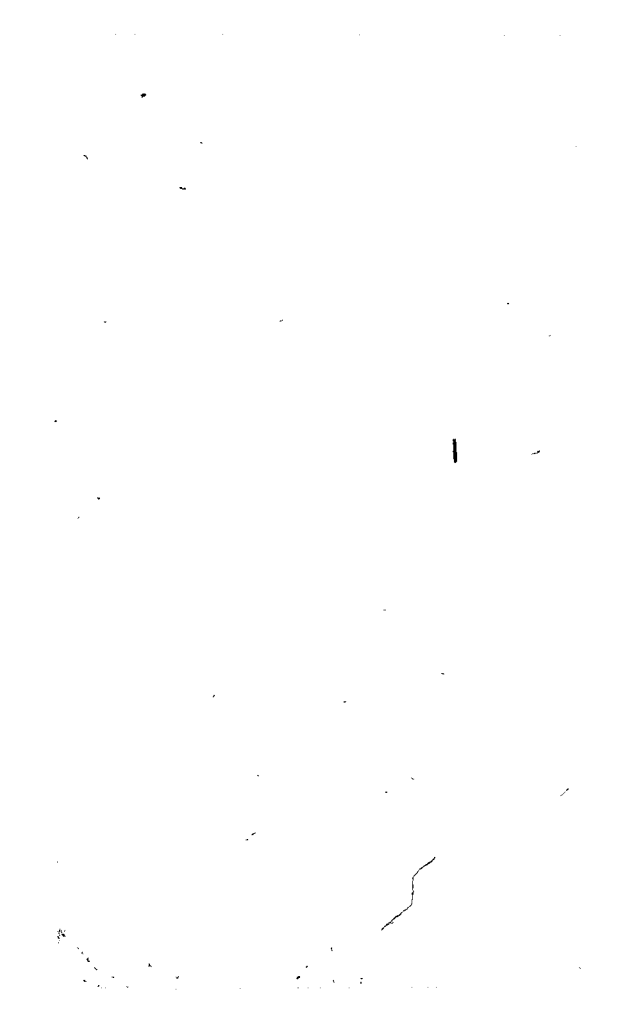
PAR

A. BECHARD

ST-HYACINTHE

DES PRESSES A MOTEUR HYDRAULIQUE DU
"COURRIER DE ST-HYACINTHE."

1884



GALERIE NATIONALE

L'HON. PIERRE GARNEAU

(BIOGRAPHIES)

PREMIÈRE DE LA SÉRIE

PAR

A BECHARD

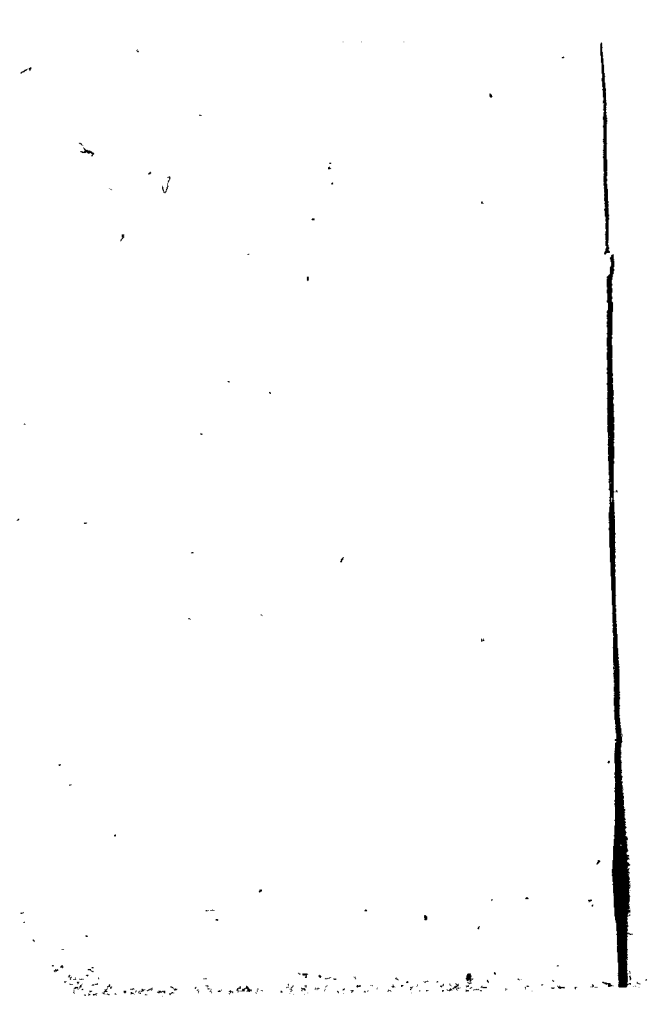
ST-HYACINTHE

DES PRESSES A MOTEUR HYDRAULIQUE DU
"COURRIER DE ST-HYACINTHE."

1884

*B. de St. Hyacinthe 50
31/4/41*





DÉDICACÉ

JE DÉDIE CES PAGES

▲

M. Elisée Beaudet,

l'ami dévoué de la colonisation

et

de la construction du chemin de fer

de Québec au lac Saint-Jean.

A. BÉCHARD

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

GALERIE NATIONALE

L'HON. P. GARNEAU

La meilleure leçon est celle des exemples.

L. HARPE.

AVANT-PROPOS

Lorsque nous étions attaché à la rédaction du journal *Le Nouvelliste*, de St-Roch de Québec, nous avons commencé l'esquisse des portraits de ceux de nos compatriotes qui, par leur énergie, leur activité, leur sobriété

et par d'autres vertus sociales, se sont créé, à Québec, une position enviable sous tous les rapports. Deux de ces portraits parurent dans les colonnes du journal que nous venons de nommer : celui de M. Frs. Vézina, vivant alors, et celui de M. Gabriel Valin, aîné, qui est encore de ce monde. Ayant quitté la co-rédaction du *Nouvelliste* peu de temps après la publication de ce dernier portrait, nous dûmes remettre dans nos cartons ceux que nous n'avions encore qu'ébauchés. De ce nombre, se trouve le portrait de l'hon. Pierre Garneau, dont les débuts, sur la scène de notre pays, furent tout aussi modestes que le sont, généralement, les débuts de nos jeunes commis venant de la campagne sans fortune autre que celle que peuvent rapporter l'énergie, l'honnêteté, la sobriété et le désir bien arrêté de parvenir.

Mais quel est *notre* but en faisant ces biographies ? La citation que nous faisons de La Harpe, en tête

de cette étude, le dira au lecteur :
“ La meilleure leçon est celle des
exemples.”

Et quelques-uns de nos lecteurs
d'aujourd'hui pourraient peut-être
nous demander, comme on nous le
demandait, il y a quelques années,
pourquoi nous consacrons tant d'es-
pace, tant de papier et tant d'encre
à notre langue, à notre littérature, à
nos coutumes, à nos compatriotes et
à tout ce qui touche à la nationalité
à laquelle nous sommes si fier d'ap-
partenir ? A cette question, nous
pouvons répondre par la seule phrase
suivante : “ Parce que nous voulons
être, comme journaliste, ce qu'il a plu
à Dieu que nous fussions.”

Notre but est d'exposer aux re-
gards de la génération appelée à nous
remplacer, la vie d'hommes qui sont
parvenus à se faire un nom et une
position par leur persévérance, ou par
des études sérieuses, par leur sobriété
et leur prudence.

Dans cette galerie nationale, nous placerons avec orgueil et amour les portraits de membres utiles de la grande famille canadienne, et nous dirons à la génération qui nous suit : —Ce sont là vos modèles ; suivez-les, et vous mourrez comme eux : aimés et respectés.

Qui pourrait donc nous blâmer si nous consacrons de longues veillées (que nous devrions donner à un repos exigé par la nature) à écrire la vie d'hommes exemplaires, *pour le seul avantage* des jeunes gens qui pourront nous lire ?.....

Nous n'attendons rien de plus de notre travail, et nous nous considérons comme étant amplement récompensé, si nous pouvons ouvrir les yeux *d'un seul* de nos jeunes compatriotes sur la nécessité qu'il y a, pour parvenir, de suivre la carrière honnête et vertueuse de ceux que nous leur donnerons comme modèles.

Voilà ce que nous avons à dire

avant de commencer la biographie
de l'honorable PIERRE GARNEAU.

La famille d'où est sorti M. Pierre Garneau était une famille patriarcale et par le nombre et par l'honorabilité : on y comptait 13 garçons et 5 filles. Pierre est le neuvième enfant de cette famille, et il naquit le 8 de mai de l'année 1823 ; de sorte qu'il compte 61 ans révolus depuis le 8 de mai de cette année. La dernière de cette nombreuse famille est Madame Georgiana, mariée à M. Léger Brousseau, éditeur propriétaire du *Courrier du Canada*.

François-Xavier Garneau et Julie Gignac, ses père et mère, ont toujours habité la paroisse du Cap-Santé. L'ancêtre de cette famille était venu de France vers l'année 1636, vingt-huit ans seulement après la fondation de Québec, et il s'établit à l'Ange-Gardien, à une

distance assez rapprochée de la rivière Montmorency.

Dans le *Dictionnaire généalogique* de M. l'abbé Tanguay, on ne trouve point de noms de *Garneau* ; mais seulement *Garnaud*, *Garnaut* et *Garnaux*. Nous verrons probablement, dans le second volume de ce travail précieux de M. Tanguay, à quelle époque les descendants ont changé l'orthographe de ces trois formes du même nom, pour adopter l'épellation actuelle de *Garneau*. Il est bon de remarquer, cependant, que le grand-père de l'honorable Pierre Garneau signait son nom avec l'orthographe suivante : *Garnaud*.

M. Garneau fut baptisé par M. le curé Gatien, celui-là même qui a écrit l'historique de la paroisse du Cap-Santé, que plusieurs ont pu lire, il y a quelques mois seulement, sur *Le Courrier du Canada*. Cette histoire, si bien racontée, embrasse une période de 136 ans. Cette partie des archives, qui forme un joli vo-

lume, a été copiée par M. Louis-Hector Garneau, frère de M. Pierre Garneau et employé au département des terres de la Couronne, à Québec. Ce monsieur, enfant lui-même du Cap-Santé, a accompli une belle tâche en faisant publier ces annales écrites avec tant de soin et d'amour par un prêtre dont le nom vivra longtemps au Cap-Santé.

Le parrain de M. Garneau fut M. P.-Chrysologue Thibaudeau, père de l'honorable Isidore Thibaudeau ; les deux familles étaient voisines l'une de l'autre.

Qui aurait pu prévoir, alors, que le filleul de 1823 et le fils du parrain deviendraient, plus tard, à Québec, les chefs de deux puissantes maisons de commerce, situées à quelques pas, elles aussi, l'une de l'autre : la maison Thibaudeau et la maison Garneau ?

Le premier maître d'école de Pierre Garneau fut le père de M. le docteur de Saint-Georges, député au parlement fédéral.

Le jeune Garneau n'avait pas encore 16 ans lorsqu'il lui fallut quitter la maison paternelle pour aller tenter la fortune à Québec ; c'était le 25 de mars 1839, le jour de l'Annonciation.

Etrange coïncidence : le 8 de mai de l'année 1823 était le jour de l'Ascension, et Pierre Garneau, né ce jour-là, venait, près de 16 ans après, se faire une carrière, dans la ville de Québec, le jour de l'Annonciation.

Mais que va devenir, dans la vieille capitale, le jeune Garneau, qui n'a d'autre ressource que ses 16 ans et beaucoup d'énergie ? C'est surtout dans ce qui suit que le jeune homme d'aujourd'hui, ayant à cœur de parvenir, dans le concours des luttes de tous genres, trouvera un bon exemple à imiter.

A son arrivée à Québec, qu'il voyait pour la deuxième fois, Pierre Garneau se plaça comme commis chez M. Germain Roberge, marchand, sur la rue St-Jean, en dedans de la porte. Cet ancien et respectable citoyen de

Québec, M. Roberge, est mort à Champlain, l'année dernière. Le salaire du jeune Garneau fut, pour la première année, de \$20, nourriture comprise, ou UNE PIASTRE, SOIXANTE-SIX CENTINS DEUX TIERS par mois, ($\$1.66\frac{2}{3}$) !

Voilà, très certainement, un début bien modeste. Cependant, le jeune commis ne se décourage point : il a devant lui l'avenir et le désir d'arriver au but qu'il ambitionne. Depuis cette date (1839), cet enfant d'à peine 16 ans, parti d'un échelon aussi bas, ne cesse de monter, monter encore, monter toujours, sans jamais perdre un pouce du terrain acquis.

Et quel est le secret de cette ascension rapide et ininterrompue ? Ce secret se trouve dans l'aptitude comme première condition, puis dans l'énergie, la persévérance et la *sobriété* ; c'est-à-dire que l'on ne saurait parvenir, même avec les plus grands talents, sans les trois dernières qualités nommées et, surtout, sans la *sobriété*,

Quel est celui, en effet, qui n'a pas vu des hommes doués de tous les dons du génie, pouvant parvenir à une haute position, et tombés, cependant, au dernier degré de l'échelle sociale, où ils avaient été forcément entraînés par leur intempérance ?

M. Garneau fit son année complète chez M. Roberge, puis il fut, durant 1840 et 1841, commis de M. Hippolyte Gaudry, marchand de nouveautés, à la Basse-Ville.

En 1842 et 1843, on le voit commis de MM. Pelletier et Fréchette, marchands de la Basse-Ville, puis, en 1844, 1845 et 1846, il est commis de M. Pierre Boisseau, celui-là même qui a donné son nom à Boisseauville, devenu, plus tard, le grand faubourg connu sous le nom de Saint-Sauveur, ayant, aujourd'hui, une population de 13,000 âmes.

A partir de cette année, (1846) M. Garneau avait 23 ans accomplis. Ce n'était plus le jeune campagnard de 7 ans auparavant ; il connaissait,

après ses longues et dures années d'apprentissage, tous les secrets du commerce, et il pouvait déjà entrevoir l'époque où il cesserait d'être l'humble employé pour devenir co-associé, puis chef d'une maison qui porterait son nom. Partout où il avait servi, il avait vu s'accroître son salaire avec la satisfaction de ses patrons.

Il n'avait reçu, dans sa paroisse natale, qu'une éducation rudimentaire. Il combla, autant qu'il le put, sans nuire à ses devoirs de commis, cette lacune par la lecture et par l'étude des langues française et anglaise ; en un mot, il acquit ce que l'on peut appeler une bonne éducation commerciale. M. Garneau peut, aujourd'hui et depuis plusieurs années, faire sa correspondance dans les deux langues, et l'on a observé, dans ses discours publics, toutes les marques d'un homme doué d'un jugement solide et d'un grand bon sens pratique.

Après ces 7 années d'un service dur

et pénible, le jeune Garneau, devenu homme grand et fort, et ayant fait quelques économies, voulut prendre quelques mois de repos, à l'ombre du clocher de sa paroisse natale et sous le toit paternel.

Nous venons de dire : " Service dur et pénible."

Ceux-là qui se rappellent ce qu'était la position de commis, dans notre vieux Québec, il y a 40 ans, diront que nous n'avons pas exagéré en nous servant des mots *dur et pénible*. L'auteur de ces lignes a goûté à la vie de commis, en 1848, pas bien longtemps, il est vrai, mais assez longtemps pour s'en souvenir encore. Voici nos états de service, dans le commerce ; le lecteur verra si nous avons des aptitudes pour cette branche d'industrie ou pour le changement de maîtres.

I. Engagement d'un an avec M. Bouchard, faisant le commerce, alors, sur la rue du Pont. Service ; un mois, ni plus, ni moins.

2. Engagement avec M. Ferd. Carrier, rue des Fossés, à quelques pas de la rue St-Roch. Service : une semaine et une heure.

3. Engagement d'une autre année avec M. Florent Guay, en face de l'église de la Basse-Ville. Service : deux jours, dont un dimanche, puis bataille en règle avec le bourgeois.

Mais ce n'était pas une petite affaire que d'être commis, à cette époque, dans un magasin de détail ! Voici comment on opérait généralement.

Un commis [quelquefois deux] était posté sur le trottoir, près de la porte du magasin, et, sentinelle attentive, ou, si vous voulez, chien de garde vigilant, il *devait* quand même apostropher et faire entrer le piéton, mais surtout le pauvre *habitant* qui avait le malheur de regarder, seulement d'un œil, ou l'enseigne, ou la vitrine, ou le commis factionnaire.

C'était alors une lutte sérieuse pour introduire l'infortuné curieux, et,

quelquefois aussi, le commis recevait pour son exagération de politesses un coup du poing robuste de l'homme des champs.

Les temps sont bien changés depuis, et, aujourd'hui, le commis est devenu un employé que l'on respecte et auquel on ne demande plus un travail au-dessus de ses forces et de sa patience.

Vers la fin de l'année 1847, M. Garneau devint un des premiers commis de MM. Cyrice et Laurent Têtu, faisant alors le commerce de nouveautés sur la rue St-Jean, en face de la côte du Palais. M. Cyrice Têtu avait été premier commis chez M. Boisseau conjointement avec M. Garneau.

A cette époque déjà, [1847] le mérite et les aptitudes de M. Garneau étaient connus et appréciés en dehors du cercle où il vivait.

En 1848, à l'âge de 25 ans seulement, on le voit devenir l'associé de

M. Louis-Eugène Dorion, faisant le commerce sur la rue St-Jean.

On voit, par ce qui précède, que le jeune Garneau marchait à grandes enjambées. Commençant sa carrière, dans le monde, aux humbles émoluments de \$1.66 $\frac{2}{3}$ par mois, il devenait, au bout de 9 ans seulement, l'associé de M. Dorion. Son essor avait été rapide ; mais il devait arriver plus haut, pas avant, cependant, d'avoir été retardé considérablement par un accident dont nous allons dire quelques mots.

Huit jours avant d'ouvrir magasin en société avec M. Dorion, c'est-à-dire le 20 avril 1848, M. Garneau, passant près d'une vieille bâtisse, sur la rue St-Jean, fut frappé à la tête par une pierre qui s'était détachée subitement d'une fenêtre de cette mesure.

M. Garneau portera toute sa vie les marques de cet accident terrible, et l'on s'étonne de voir qu'il n'ait pas été tué du coup, vu que la pierre qui

l'avait frappé, partait d'une hauteur de 15 pieds et pesait plusieurs livres. Les suites de cet accident furent, cependant, assez graves, en ce qu'ils l'empêchèrent de pouvoir s'occuper sérieusement d'affaires durant trois ans, et longtemps même après ces trois années de souffrances et de retardement, M. Garneau fut souvent menacé d'inflammation au cerveau.

Dans l'automne de 1851, M. Garneau devint un des associés de MM. Laurent et Cyrice Têtu, sous la raison sociale de L. et C. Têtu et Cie. Il fit le commerce avec ces messieurs l'espace de 9 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1861.

Dans l'intervalle écoulé entre 1851 et 1861, en 1857, M. Garneau, ayant alors 34 ans, épousa Mlle Cécilia Burroughs, fille de feu Edouard Burroughs, connu très avantageusement à Québec et dans toute la province comme protonotaire de la cité de Québec et comme citoyen de la plus haute respectabilité.

Deux garçons et une fille sont issus de ce mariage : cette dernière est morte à l'âge de 3 mois, fortement regrettée de ses parents.

Des deux fils, l'un, M. Edouard, B. Garneau, est devenu l'associé de son père, en 1882, et l'autre, M. Jean-George, étudie le génie civil à l'école polytechnique de Montréal.

En 1861, M. Laurent Têtu s'étant retiré des affaires, son frère Cyrice et M. Garneau formèrent une nouvelle société sous les noms et raison de TÊTU et GARNEAU. Ils firent le commerce en société jusqu'en 1870, époque où M. Cyrice Têtu se retira des affaires.

A cette date [1870], M. Garneau a atteint sa 46^{ème} année. Nous l'avons vu non-seulement comme un habile homme d'affaires, mais comme ayant, en outre, étudié toutes les questions se rattachant au commerce et à la finance. Nous allons, maintenant, le présenter à nos lecteurs comme premier magistrat de la cité

de Champlain, cette "tant vieille ville" où son ancêtre venait débarquer 28 ans seulement après sa fondation.

Nous allons de plus voir M. Garneau législateur, ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, puis ministre des terres de la Couronne, directeur de plusieurs sociétés importantes et d'institutions financières, etc., et conduire, en même temps, avec une rare habileté, les affaires de son établissement de commerce, un des plus considérables et des plus solidement assis.

En 1870, M. Garneau fut nommé commissaire de la Commission royale des canaux, charge qu'il remplit avec beaucoup de distinction.

Cette même année, il fut élu maire de Québec, et, à l'expiration de son mandat, en 1872, il avait administré avec tant de sagesse et de prudence les affaires municipales de la ville, qu'il fut réélu maire à l'unanimité et pour une autre période de deux ans.

Durant ces quatre années, M. Garneau devint un des hommes les plus populaires de la cité.

C'est encore en 1870 que M. Pierre Garneau s'associa son frère, M. Joseph-Prudent Garneau, et les deux frères firent le commerce, sous les noms de Garneau et frère, jusqu'en 1878. A partir de 1874, la santé de M. Joseph-Prudent devenant languissante, il dut se retirer du commerce, ce qui n'empêcha pas son frère Pierre de continuer, au nom des deux et jusqu'en 1878, les affaires de la société. Joseph-Prudent mourut en 1880, dans le cours du mois de novembre.

Cette année 1870 semble avoir été singulièrement remarquable pour M. Pierre Garneau ; car ce fut dans le cours de cette même année, vers la fin du mois d'avril, qu'il perdit son père, vieillard chargé d'ans et de vertus. M. Garneau était laboureur et forgeron, deux métiers qu'il a honorés par son intégrité à toute épreuve et par cette amabilité de l'ancienne

époque où nous recevions le beau titre de "peuple gentilhomme."

Deux ans après, madame Garneau suivait dans la tombe son époux bien-aimé. Elle aussi appartenait à cette race forte et vertueuse d'une autre époque, et, ainsi que son compagnon qui l'avait précédée de deux ans au lieu du grand repos, elle s'éteignit entourée de l'amour et du respect de tous ceux qui avaient eu l'avantage de connaître cette femme suivant le cœur de Dieu.

En 1839, M. et Mme Garneau avaient vu leur jeune enfant s'éloigner de la maison paternelle pour aller chercher la fortune à la ville. Qui pourrait dire les larmes et les prières ferventes de la mère pour l'enfant arraché à sa tendresse ? Personne ne saurait le dire, car le cœur d'une mère est un trésor d'amour si pur et si grand que Dieu seul peut l'apprécier.

A ces parents vertueux Dieu voulut accorder la consolation de voir

leur enfant devenu un citoyen distingué et respecté. C'était, avant de fermer les yeux à la lumière du jour, la récompense due à leur dévouement et à leur amour de père et de mère.

Lorsque, en 1870, les amis de M. Garneau travaillaient activement à assurer son élection à la charge de maire de Québec, lui, le candidat, ne se laissa point étourdir par cet honneur inattendu : il oublia sa candidature pour voler auprès de son père mourant. C'est là, près de ce lit de douleur, qu'on pouvait le voir tandis que le vote populaire le nommait premier magistrat de cette même ville où il était venu si humble et si pauvre, 30 ans auparavant.

Et deux ans plus tard, en 1872, c'est encore au chevet d'une personne tendrement aimée qu'on le trouve, tandis que les électeurs de la ville le nomment de nouveau leur maire. Cet honneur ne peut lui faire oublier que, au Cap-Santé, dans cette chambre mortuaire, gît, sur un lit de douleur,

la femme qu'il aimait avant tout et qu'il appelait du doux nom de mère. Il est là pour lui fermer les yeux et pour recevoir un dernier baiser de l'amour le plus pur, avant que cette belle âme d'épouse et de mère chrétienne ne s'envole vers son Créateur.

L'étranger qui visite la jolie église du Cap-Santé, peut lire, sur la pierre tumulaire érigée par la piété filiale, vers le centre de la nef, les noms de ces époux unis dans la mort et dormant, côte à côte, leur long sommeil en attendant le jour de la résurrection générale. Ils reposeront en paix, car leur mémoire est bénie de tous ceux qui les ont connus.

Le plus bel écusson de M. Pierre Garneau se trouve dans ces quelques lignes : " C'est que la famille dont il descend est une des plus respectables du pays et une dont les annales ne sont marquées d'aucune tache. " Certes ! il a bien le droit d'être fier de ce blason, si supérieur à celui de la plupart des nobles à tête couronnée,

Voltaire, dont l'écusson n'était ni noble, ni pur, a cependant écrit :

“ Vous mettez la grandeur
Dans les blasons ; je la veux dans le cœur.”

Et Voltaire, le menteur par excellence, disait vrai lorsqu'il écrivait cela.

A venir jusqu'à présent, M. Garneau avait fait le commerce à la Hauteville, sur la rue St-Jean. En 1854, il transporta son établissement à la Basse-Ville, et, en 1874, là où il est encore aujourd'hui : sur la rue St Pierre, au no. 48.

En 1866, M. Garneau s'occupa énergiquement de la fondation de la compagnie de navigation de Québec au Golfe, devenue, depuis, la compagnie de navigation à vapeur de Québec, dont il a été le président, le vice-président, un des directeurs et dont il est, maintenant, le vice-président. On le considère avec raison comme étant un des pères de cette entreprise qui a si bien prospéré.

En 1873, il fut élu député du comté de Québec qu'il représenta jusqu'en 1878, ayant été élu deux fois par acclamation.

En 1878, M. Garneau se présenta de nouveau devant les électeurs du comté de Québec ; mais il fut défait : nous étions alors à cette époque d'effervescence causée par le fameux coup d'état de M. Letellier. M. Garneau se présenta encore en 1881, et il fut élu par acclamation.

En 1874, il fut fait ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, sous l'administration de M. de Boucherville. Il occupa cette position jusqu'en 1876. De 1876 jusqu'au 2 de mars de 1878, il fut ministre des terres de la Couronne. Il remplit les devoirs multiples de ces deux charges avec fermeté et habileté, y apportant toute son expérience et sa profonde connaissance des affaires mercantiles.

Nous avons vu, plus haut, que M. Garneau transporta l'établissement

dont il faisait partie de la Haute-Ville à la Basse-Ville, et, en 1874, sur la rue St-Pierre.

Le lecteur nous permettra d'ouvrir ici une parenthèse en faveur des Sœurs qui ont donné leur nom à une des rues commerciales de Québec. Elles méritent bien cette digression et beaucoup plus que cela, ces saintes filles de la Mère Bourgeoys.

On sait déjà que cette héroïne chrétienne du Canada fonda sa maison à Villemarie, aujourd'hui Montréal. L'extrait suivant du livre de l'abbé Faillon, intitulé : *Vie de la Sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame*, etc., nous donne la date de cette fondation :

“ La Sœur Bourgeoys nous apprend qu'elle commença à réunir les enfants, pour les instruire à son école, le jour de Sainte-Catherine, 25 novembre 1657. C'est ce que confirme les registres de la paroisse. On y voit qu'auparavant, elle n'était pas considérée comme institutrice de la

jeunesse ; ainsi, dans un acte de baptême, du 30 Septembre 1657, elle est désignée simplement sous le titre de *filie usant de ses droits*, au lieu que, l'année suivante, elle est qualifiée, dans les mêmes registres, *filie maîtresse d'école.*"

Vingt-neuf ans après cette première fondation, c'est-à-dire en 1686, Mgr de Québec, premier évêque du pays, désira procurer à sa ville épiscopale un établissement semblable à celui de Villemarie. " Il acheta pour cela (disent les archives de l'archevêché de Québec) le 13 novembre 1686, une maison avec cour et jardin, dans la haute ville, proche de la grande place Notre-Dame, et enfin on choisit, pour être à la tête de l'œuvre, la sœur Marie Barbier, à laquelle on adjoignit la Sœur Saint-Ange, envoyée de Villemarie à ce dessein."

Cette maison de Québec fut connue, dans les commencements, sous le nom de *Providence de la sainte Famille.*

La maison achetée par Mgr de Québec, *proche de la grande place Notre-Dame*, devait se trouver, à peu près, sur le site occupé, aujourd'hui, par *Le Canadien*.

Six ans après, en 1692, la sœur Bourgeoys, jugeant que le bien public demandait que la Congrégation allât se fixer à la Basse-Ville, pour donner aux enfants de ce quartier le bienfait de l'instruction gratuite, partit de Montréal pour se rendre à Québec, où elle arriva le 8 de mai. Remarquons, en passant, que la sœur Bourgeoys fit ce voyage *à pied* ! Voici ce qu'elle écrivait à ce sujet : " Je parle à M. Glandelet, vicaire général, et à M. Hazeur, négociant de Québec, pour trouver une place en la basse ville. M. Hazeur m'offre deux logements à choisir : l'un à la plate-forme, qui servait de magasin, et un autre. Nous avons vendu la maison de Monseigneur pour 2,510 livres, qu'il fallait remployer à notre nouvel emplacement, et nous achetons pour

7,500 livres celui de la plate-forme."

Et cet emplacement dont parle la Sœur Bourgeoys, forme aujourd'hui le site sur lequel est bâti le magasin de MM. P. Garneau, fils et Cie. M. Hazeur, cet homme de bien, dont la sœur Bourgeoys fait le plus grand éloge, avait là son magasin, dans les commencements de la colonie, et, après 152 ans d'occupation par les bonnes Sœurs, de 1692 à 1844, M. Garneau venait, au même lieu, en 1874, reprendre le commerce de M. Hazeur, interrompu par les prières et les bonnes œuvres des filles de la sœur Bourgeoys.

On sait déjà que, en 1844, les Dames de la Congrégation furent transférées à St-Roch de Québec, où elles sont encore, en face de l'église de ce nom. Mons. l'abbé M. Charest, qui était partout où il y avait du bien faire, s'occupa vivement de l'établissement des Dames de la Congrégation dans sa paroisse, et la suite a donné raison aux prévisions de ce

saint prêtre, car le bien que font les filles de la sœur Bourgeoys aux enfants du grand et beau quartier de St-Roch, est incalculable.

Voilà pourquoi l'on voit, au-dessus de la porte d'entrée du couvent de St-Roch et au-dessous des lettres C. N. D. : Rév. Z. C. Il était parfaitement inutile en effet d'écrire au long le nom de ce curé regretté, puisque ce nom est écrit en caractères ineffaçables dans le cœur de tous ses paroissiens.

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Marois, secrétaire de l'archevêché, et aux Dames de la Congrégation de St-Roch, les renseignements qui précèdent et que nous nous sommes procurés grâce à la permission que l'on nous a accordée de puiser aux archives.

Après cette longue digression, qui, nous l'espérons, a son intérêt au point de vue de notre histoire, nous reprenons notre sujet.

En 1836, c'est-à-dire à l'âge de 13 ans, le jeune Pierre Garneau visitait, en compagnie de son père, le couvent de la Basse-Ville. L'eut-il cru, si quelqu'un lui eût dit, alors, que 38 ans plus tard, lui, le jeune campagnard sans fortune, viendrait, au même endroit, fonder une des maisons de commerce les plus prospères de Québec ?

Cette maison des Sœurs, visitée en 1836, comme nous venons de le dire, fut détruite par le feu. Les Religieuses ont fait construire, depuis, le magnifique pâté compris entre la rue des Sœurs et du Porche, et occupé, comme magasins, par MM. P. Garneau, fils et Cie et par MM. McCall et Shehyn. Cette belle propriété, ainsi que le terrain sur lequel elle est assise, appartient encore aux Dames de la Congrégation.

En 1865, on construisit, à Québec, la ligne des chars urbains reliant St-Sauveur et St-Roch à la Basse-Ville. Une tempête, comme il s'en forme souvent ici, s'éleva parmi les étei-

gnoirs d'alors, et cette classe d'hommes est toujours nombreuse dans la capitale provinciale. Les cochers, d'un côté, prétendaient que des chars urbains, à Québec, causeraient leur ruine ; d'autres, les marchands de la Basse-Ville, jetaient les hauts cris en disant que cette innovation allait ruiner le commerce de la Basse-Ville, Qu'est-il résulté de tous ces cris de paon, de toutes ces prédictions de prophètes de malheur ? Il en est résulté tout le contraire de ce que l'on prédisait. Les cochers ne sont point ruinés et font mieux qu'autrefois, et les marchands de la Basse-Ville ont vu augmenter le chiffre de leurs affaires, puis, chose digne de remarque, les chars urbains ont donné l'essor aux deux quartiers populeux de St-Roch et de St-Sauveur.

Quant à M. Garneau, il fut l'un des promoteurs les plus ardents de cette entreprise, alors, fort impopulaire. Il ne se laissa arrêter ni par les prédictions funestes des marchands, ses

confrères, ni par les criaileries et les menaces des cochers. Jugeant, avec ce coup d'œil sûr qui le guide toujours dans les grandes entreprises, que l'établissement d'une ligne de chars urbains serait avantageux à toute la population québécoise et à celle de St-Sauveur, il ne se donna aucun repos avant que cette entreprise fût menée à bonne fin ; et les 19 années qui se sont écoulées depuis que nous avons des chars urbains, à Québec, ont pleinement justifié M. Garneau d'avoir, dans le temps, risqué sa popularité en faveur d'une œuvre dont toutes les classes de la société, aujourd'hui, reconnaissent l'utilité indispensable.

Voici encore une autre entreprise à laquelle M. Garneau a attaché son nom : nous voulons parler de la *Compagnie de caoutchouc*, établie, à Québec, en 1868, croyons-nous, et dont M. Garneau a été ou vice-président, ou directeur, tout le temps qu'elle a existé sous son ancien nom.

En 1872, quelques hommes à esprit d'initiative et d'entreprise, parmi lesquels figurait M. Garneau, établirent le chemin de Gosford à *lisses* de bois. Cette voie, destinée principalement à l'importation, à Québec, du bois de chauffage, fut abandonnée au bout de deux ans, pour des raisons qu'il n'est pas utile de rapporter ici, vu qu'elles font peu d'honneur à l'intelligence de certains messieurs d'alors.

Ce chemin Gosford à eu son utilité incontestable, et son tracé fut si bien choisi qu'il a servi, jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, au chemin de fer de Québec au lac St-Jean. M. Garneau fut le fondateur et le directeur de cette entreprise.

A propos du chemin de fer de Québec au lac St-Jean, nous pouvons dire ici, sans entrer dans aucun détail, que M. Garneau a mis toute son énergie et toute son influence au profit de cette entreprise qui doit faire sortir de leur isolement les habitants du lac St-Jean et du Saguenay, et qui doit

donner à la cité de Québec un grenier inépuisable. A l'heure actuelle, il est un des directeurs de la compagnie dont il se trouve à être un des membres les plus influents auprès des autorités, vu sa position au parlement.

Lorsqu'il s'est agi, en 1880 et 1881, d'établir une filature de laine à Québec, on voit encore le nom de M. Garneau figurer dans cette entreprise d'une manière active et y donner son concours matériel.

Le Bureau de commerce de Québec a compté, durant plusieurs années, M. Garneau comme un de ses membres les plus actifs, soit comme vice-président, président, etc.

En un mot, il serait difficile, croyons-nous, de nommer une entreprise d'utilité publique, à Québec, qui ne doit pas ou son initiative, ou sa promotion, à l'esprit actif et aux idées de progrès de l'hon. M.P. Garneau.

La ville de Québec lui doit beaucoup, et les citoyens ont su, au besoin, apprécier ce qu'il a fait pour eux

à maintes et maintes reprises. Il n'y a pas de doute que ceux qui les suivront se rappelleront que M. Garneau n'a rien épargné, a fait des sacrifices considérables en faveur de sa ville de prédilection : Québec. Il eût pu faire comme tant d'autres marchands de cette ville qui considèrent comme temps perdu tous les instants qu'il ne consacrent point exclusivement à leurs affaires personnelles.

M. Garneau, lui, a pensé et agi différemment, et, suivant nous, il a eu mille fois raison. Non-seulement a-t-il consacré une grande partie de ses heures d'affaires aux œuvres d'utilité publique, mais il y a mis de ses deniers, largement et généreusement. Si Québec avait plus d'hommes de la trempe énergique, du dévouement et de l'esprit d'entreprise de M. Garneau, nous serions ici ce que l'on est à Montréal : à la tête du progrès.

Comme député, M. Garneau s'est toujours montré l'ami sincère et dévoué de notre race et de nos institu-

tions. Catholique sincère et fervent, il n'a jamais oublié tout ce qu'il doit à notre Eglise et à son clergé ; et, au milieu de tant de défaillances, il a su se maintenir ferme et droit dans le sentier du législateur catholique. Cette fermeté dans les principes fera son plus bel éloge et son plus beau titre à l'admiration de ses compatriotes.

Lorsqu'il s'agit au parlement de défendre les intérêts de la ville de Québec, de la mettre à l'abri des complots des agioteurs et des projets *gigantesques* de certains nouveaux parasites peu scrupuleux, on est sûr de trouver M. Garneau sur la brèche défendant vigoureusement et habilement la population québécoise contre tout projet qui lui serait préjudiciable. On a vu, dernièrement, avec quelle ardeur de jeune homme, il a combattu le projet de loi *draconnienne* proposé par M. le maire actuel. Ce projet a heureusement avorté, grâce aux efforts de M. Garneau, fortement appuyé par M. Shehyn.

A propos de la carrière parlementaire de M. Garneau, voici un trait qui fera voir encore mieux tout le dévouement de cet homme pour la cité de Québec.

Lorsque, en 1874, M. de Boucherville travaillait à la composition de son ministère, il fit mander M. Garneau pour le prier d'en faire partie. Celui-ci mit à l'acceptation d'un portefeuille les deux conditions suivantes :

1. Que l'on assurerait l'exécution des travaux du chemin du Nord (plus tard ; le Q. M. O. et O.) de Québec à Ottaoua : 2. Que l'on prendrait les mesures nécessaires pour bâtir, *au plus tôt*, les édifices du parlement.

Nous tenons ce fait d'un ami intime de M. de Boucherville, qui ne put s'empêcher, dès lors, de concevoir la plus grande estime pour M. Garneau, qui faisait passer les intérêts de Québec avant l'honneur de devenir ministre. De tels actes de désintéressements sont rares de nos jours.

Il est inutile de démontrer aujourd'hui les avantages qu'a fournis à la ville de Québec le chemin du Nord.

Quant aux bâtisses du parlement, il est besoin, ici, d'un mot d'explication.

On sait que, durant plusieurs années, les *Montréalais*, accapareurs quand même, qui exigent sans cesse la meilleure part, en vertu du *quia nominor leo*, voulaient avoir le siège du gouvernement provincial dans leur ville, et qui peut nous assurer qu'ils n'auraient pas réussi, après l'incendie de notre vieux parlement, en 1883, si les travaux des bâtisses actuelles n'eussent pas été aussi avancés ?

M. Garneau est d'une taille au-dessus de la moyenne. A le voir marcher droit et d'un pas léger, vous ne lui donneriez pas plus de 50 ans.

Sa figure est sévère, mais franche, ouverte et pleine de dignité. Il y a, dans les yeux et sur son large front, une expression bien prononcée de candeur unie à beaucoup de fermeté ;

et, si Buffon ne s'est pas trompé lorsqu'il a écrit : " Le front est une des grandes parties de la face," le physiologiste peut aisément lire ces deux dernières qualités, en voyant M. Garneau.

Cette sévérité de la figure n'exclut point la sensibilité du cœur chez celui qui fait le sujet de cette étude ; car nous l'avons vu s'émouvoir visiblement, nous l'avons vu ne pouvoir retenir ses larmes au récit de quelque trait touchant de dévouement et d'abnégation. Nous savons aussi que cette écorce sévère cache un cœur tendre et charitable ; et si l'on veut s'en rapporter au témoignage de ses nombreux employés, ils vous diront : "Sévère peut-être, mais juste certainement."

Nous désirons traduire et insérer ici quelques lignes du joli volume intitulé : *The Canadian Biographical Dictionary and Portrait Gallery of eminent and self-made men.*

" On a beaucoup de respect pour

M. Garneau dans toute la ville de Québec ; plus que cela : on a, dans toute la province, une telle opinion de lui qu'il suffit que son nom soit associé à une entreprise pour que les gens y aient confiance.....Et l'on peut affirmer sans crainte de se tromper, que l'honorable Pierre Garneau tient le premier rang parmi les hommes estimés et respectés de toute la cité de Québec, sans considération de croyance ou de nationalité. Il est à la tête et le seul survivant de la société si bien connue sous le nom de P. Garneau et frère, faisant le commerce de nouveautés en gros. Cette maison jouit de la meilleure réputation dans toute l'étendue du Canada, aussi bien qu'en Europe."

Depuis 1½ an, l'honorable M. Pierre Garneau fait le commerce avec son fils et un de ses frères, M. Frs.-Xavier Garneau, sous les noms de P. Garneau fils & Cie, au No. 48 de la rue St-Pierre.

Par une conduite toujours digne et

sans cesse honorable, dans les nombreuses positions qu'il a occupées, l'honorable M. Pierre Garneau n'a pas cessé de marcher sur les nobles traces de ses ancêtres ; il avait reçu d'eux un nom sans tache, et il le remettra, ce nom, dans le même état à ses deux fils, après y avoir ajouté le prestige que donnent les talents consacrés au bonheur de ses semblables.

Québec, Mai, 1884.

